



**Annexe I au règlement
CDU-1-5**

Zonage

- T1 Naturel
- T2 Agricole
- T3 Suburbain
- T4 Urbain
- T5 Urbain compact
- T6 Centralité urbaine
- CI Institutionnel
- CE Espace ouvert
- ZM Maison mobile
- ZC Commercial
- ZH Haute-technologie
- ZI Industriel
- ZE Extraction
- ZP Service public
- SZD Secteur de zonage différé



Territoire d'intérêt patrimonial



Inclusion en zone agricole



Bâtiment et autre construction d'intérêt patrimonial



Territoire affecté et son numéro

Territoire affecté	Zonage actuel	Nouveau zonage selon règlement CDU-1-5
1	T1.2-4260	CE-4182



Plan no CEG1141001-65_004	Référence URB-2023-2044
Date 2024-05-28	Échelle 1:2 000
Réalisé par M. Patarcic	Approuvé par S. Rousseau

Second projet de règlement